

SPL-Xdemat : la dématérialisation faite par les collectivités pour les collectivités

Tarifs* des prestations

*Tarifs annuels

COMMUNES	Pack minimal de base ⁽¹⁾	Xparaph [®] ⁽²⁾	Xfluco [®] ⁽²⁾
De 0 à 200 hab.	75 € HT	+ 15 € HT	+ 15 € HT
De 201 à 500 hab.	150 € HT	+20 € HT	+ 15 € HT
De 501 à 1 000 hab.	300 € HT	+ 39 € HT	+ 30 € HT
De 1 001 à 2 000 hab.	450 € HT	+ 59 € HT	+ 45 € HT
De 2 001 à 5 000 hab.	600 € HT	+ 78 € HT	+ 60 € HT
De 5 001 à 10 000 hab.	900 € HT	+ 117 € HT	+ 90 € HT
De 10 001 à 20 000 hab.	1 200 € HT	+ 156 € HT	+ 120 € HT
De 20 001 à 50 000 hab.	3 000 € HT	+ 390 € HT	+ 300 € HT
Supérieur à 50 000 hab.	5 000 € HT	+ 650 € HT	+ 500 € HT
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES			
Moins de 10 000 hab.	600 € HT	+ 78 € HT	+ 60 € HT
De 10 001 à 25 000 hab.	900 € HT	+ 117 € HT	+ 90 € HT
De 25 001 à 50 000 hab.	2 000 € HT	+ 260 € HT	+ 200 € HT
De 50 001 à 75 000 hab.	2 700 € HT	+ 351 € HT	+ 270 € HT
De 75 001 à 100 000 hab.	3 500 € HT	+ 455 € HT	+ 350 € HT
De 100 001 à 150 000 hab.	4 200 € HT	+ 546 € HT	+ 420 € HT
De 150 001 à 200 000 hab.	4 500 € HT	+ 585 € HT	+ 450 € HT
Supérieur à 200 000 hab.	5 000 € HT	+ 650 € HT	+ 500 € HT
SYNDICATS			
Syndicat à compétence non départementale et à faible activité	75 € HT	+ 15 € HT	+ 15 € HT
Syndicat à compétence non départementale et à forte activité <i>(plus de 3 marchés mis en ligne ou plus de 50 actes télétransmis)</i>	900 € HT	+ 117 € HT	+ 90 € HT
Syndicat à compétence départementale	3 500 € HT	+ 455 € HT	+ 350 € HT
DÉPARTEMENTS			
	5 000 € HT	+ 650 € HT	+ 500 € HT

(1) Composé de Xactes[®], Xmarchés[®], Xpostit[®], Xcelia[®] et Xcesar[®] (dans la limite de 50 envois en recommandé par an avec 1 Go de pièces jointes maximum) : hors coût du certificat électronique

(2) Prestation facturable en plus du pack minimal de base, aux seules collectivités ayant manifesté leur volonté d'en bénéficier

(3) Coût réel des sms envoyés en cas d'utilisation de cette fonctionnalité en sus de la cotisation annuelle (0,06 € par SMS)

Tarifs* des prestations (suite)

*tarifs annuels

COMMUNES	Xfactures® (2)	Xelec® (2)	Xrecensement® (2)(3)
De 0 à 200 hab.	+ 15 € HT	+ 15 € HT	+ 15 € HT
De 201 à 500 hab.	+ 15 € HT	+ 15 € HT	+ 15 € HT
De 501 à 1 000 hab.	+ 30 € HT	+ 30 € HT	+ 30 € HT
De 1 001 à 2 000 hab.	+ 45 € HT	+ 45 € HT	+ 45 € HT
De 2 001 à 5 000 hab.	+ 60 € HT	+ 60 € HT	+ 60 € HT
De 5 001 à 10 000 hab.	+ 90 € HT	+ 90 € HT	+ 90 € HT
De 10 001 à 20 000 hab.	+ 120 € HT	+ 120 € HT	+ 120 € HT
De 20 001 à 50 000 hab.	+ 300 € HT	+ 300 € HT	+ 300 € HT
Supérieur à 50 000 hab.	+ 500 € HT	+ 500 € HT	+ 500 € HT
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES			
Moins de 10 000 hab.	+ 60 € HT	-	-
De 10 001 à 25 000 hab.	+ 90 € HT	-	-
De 25 001 à 50 000 hab.	+ 200 € HT	-	-
De 50 001 à 75 000 hab.	+ 270 € HT	-	-
De 75 001 à 100 000 hab.	+ 350 € HT	-	-
De 100 001 à 150 000 hab.	+ 420 € HT	-	-
De 150 001 à 200 000 hab.	+ 450 € HT	-	-
Supérieur à 200 000 hab.	+ 500 € HT	-	-
SYNDICATS			
Syndicat à compétence non départementale et à faible activité	+ 15 € HT	-	-
Syndicat à compétence non départementale et à forte activité <i>(plus de 3 marchés mis en ligne ou plus de 50 actes télétransmis)</i>	+ 90 € HT	-	-
Syndicat à compétence départementale	+ 350 € HT	-	-
DÉPARTEMENTS			
	+ 500 € HT	-	-

(2) Prestation facturable en plus du pack minimal de base, aux seules collectivités ayant manifesté leur volonté d'en bénéficier

(3) Coût réel des SMS envoyés en cas d'utilisation de cette fonctionnalité en sus de la cotisation annuelle (0,06 € par SMS)

(4) Chaque Go supplémentaire à la capacité de base (consultable sur l'avenant) sera facturée l'année suivante à 1€/Go

Tarifs* des prestations (suite)

*tarifs annuels

COMMUNES	Xcontact® services ⁽²⁾	Xtransfert® ^{(2) (3) (4)}	Xsms® ^{(2) (3)}
De 0 à 200 hab.	+ 15 € HT	+ 15 € HT	+ 15 € HT
De 201 à 500 hab.	+ 15 € HT	+ 15 € HT	+ 15 € HT
De 501 à 1 000 hab.	+ 30 € HT	+ 30 € HT	+ 30 € HT
De 1 001 à 2 000 hab.	+ 45 € HT	+ 45 € HT	+ 45 € HT
De 2 001 à 5 000 hab.	+ 60 € HT	+ 60 € HT	+ 60 € HT
De 5 001 à 10 000 hab.	+ 90 € HT	+ 90 € HT	+ 90 € HT
De 10 001 à 20 000 hab.	+ 120 € HT	+ 120 € HT	+ 120 € HT
De 20 001 à 50 000 hab.	+ 300 € HT	+ 300 € HT	+ 300 € HT
Supérieur à 50 000 hab.	+ 500 € HT	+ 500 € HT	+ 500 € HT
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES			
Moins de 10 000 hab.	+ 60 € HT	+ 60 € HT	+ 60 € HT
De 10 001 à 25 000 hab.	+ 90 € HT	+ 90 € HT	+ 90 € HT
De 25 001 à 50 000 hab.	+ 200 € HT	+ 200 € HT	+ 200 € HT
De 50 001 à 75 000 hab.	+ 270 € HT	+ 270 € HT	+ 270 € HT
De 75 001 à 100 000 hab.	+ 350 € HT	+ 350 € HT	+ 350 € HT
De 100 001 à 150 000 hab.	+ 420 € HT	+ 420 € HT	+ 420 € HT
De 150 001 à 200 000 hab.	+ 450 € HT	+ 450 € HT	+ 450 € HT
Supérieur à 200 000 hab.	+ 500 € HT	+ 500 € HT	+ 500 € HT
SYNDICATS			
Syndicat à compétence non départementale et à faible activité	+ 15 € HT	+ 15 € HT	+ 15 € HT
Syndicat à compétence non départementale et à forte activité <i>(plus de 3 marchés mis en ligne ou plus de 50 actes télétransmis)</i>	+ 90 € HT	+ 90 € HT	+ 90 € HT
Syndicat à compétence départementale	+ 350 € HT	+ 350 € HT	+ 350 € HT
DÉPARTEMENTS			
	+ 500 € HT	+ 500 € HT	+ 500 € HT

(2) Prestation facturable en plus du pack minimal de base, aux seules collectivités ayant manifesté leur volonté d'en bénéficier

(3) Coût réel des SMS envoyés en cas d'utilisation de cette fonctionnalité en sus de la cotisation annuelle (0,06 € par SMS)

(4) Chaque Go supplémentaire à la capacité de base (consultable sur l'avenant) sera facturée l'année suivante à 1€/Go

Tarifs* des prestations (suite)

*tarifs annuels

COMMUNES	Xconvoc [®] (2)(6)	Xenquête [®] (2)	Xcorde [®] (2) (3) (4)
De 0 à 200 hab.	+ 15 € HT	+ 50 € HT (forfait par enquête)	+ 15 € HT
De 201 à 500 hab.	+ 20 € HT		+ 15 € HT
De 501 à 1 000 hab.	+ 39 € HT		+ 30 € HT
De 1 001 à 2 000 hab.	+ 59 € HT		+ 45 € HT
De 2 001 à 5 000 hab.	+ 78 € HT		+ 60 € HT
De 5 001 à 10 000 hab.	+ 117 € HT		+ 90 € HT
De 10 001 à 20 000 hab.	+ 156 € HT		+ 120 € HT
De 20 001 à 50 000 hab.	+ 390 € HT		+ 300 € HT
Supérieur à 50 000 hab.	+ 650 € HT		+ 500 € HT
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES			
Moins de 10 000 hab.	+ 78 € HT	+ 50 € HT (forfait par enquête)	+ 60 € HT
De 10 001 à 25 000 hab.	+ 117 € HT		+ 90 € HT
De 25 001 à 50 000 hab.	+ 260 € HT		+ 200 € HT
De 50 001 à 75 000 hab.	+ 351 € HT		+ 270 € HT
De 75 001 à 100 000 hab.	+ 455 € HT		+ 350 € HT
De 100 001 à 150 000 hab.	+ 546 € HT		+ 420 € HT
De 150 001 à 200 000 hab.	+ 585 € HT		+ 450 € HT
Supérieur à 200 000 hab.	+ 650 € HT		+ 500 € HT
SYNDICATS			
Syndicat à compétence non départementale et à faible activité	+ 15 € HT	+ 50 € HT (forfait par enquête)	+ 15 € HT
Syndicat à compétence non départementale et à forte activité <i>(plus de 3 marchés mis en ligne ou plus de 50 actes télétransmis)</i>	+ 117 € HT		+ 90 € HT
Syndicat à compétence départementale	+ 455 € HT		+ 350 € HT
DÉPARTEMENTS	+ 650 € HT		+ 500 € HT

(2) Prestation facturable en plus du pack minimal de base, aux seules collectivités ayant manifesté leur volonté d'en bénéficier

(3) Coût réel des SMS envoyés en cas d'utilisation de cette fonctionnalité en sus de la cotisation annuelle (0,06 € par SMS)

(4) Chaque Go supplémentaire à la capacité de base (consultable sur l'avenant) sera facturée l'année suivante à 1€/Go

Tarifs* des prestations (suite)

*tarifs annuels

COMMUNES	Xréunion® (2)	Xrésa® utilisation interne	Xsosmail®
De 0 à 200 hab.	+ 15 € HT	+ 15 € HT	+ 15 € HT
De 201 à 500 hab.	+ 15 € HT	+ 15 € HT	+ 15 € HT
De 501 à 1 000 hab.	+ 15 € HT	+ 15 € HT	+ 15 € HT
De 1 001 à 2 000 hab.	+ 22,50 € HT	+ 22,50 € HT	+ 22,50 € HT
De 2 001 à 5 000 hab.	+ 30 € HT	+ 30 € HT	+ 30 € HT
De 5 001 à 10 000 hab.	+ 45 € HT	+ 45 € HT	+ 45 € HT
De 10 001 à 20 000 hab.	+ 60 € HT	+ 60 € HT	+ 60 € HT
De 20 001 à 50 000 hab.	+ 150 € HT	+ 150 € HT	+ 150 € HT
Supérieur à 50 000 hab.	+ 250 € HT	+ 250 € HT	+ 250 € HT
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES			
Moins de 10 000 hab.	+ 30 € HT	+ 30 € HT	+ 30 € HT
De 10 001 à 25 000 hab.	+ 45 € HT	+ 45 € HT	+ 45 € HT
De 25 001 à 50 000 hab.	+ 100 € HT	+ 100 € HT	+ 100 € HT
De 50 001 à 75 000 hab.	+ 135 € HT	+ 135 € HT	+ 135 € HT
De 75 001 à 100 000 hab.	+ 175 € HT	+ 175 € HT	+ 175 € HT
De 100 001 à 150 000 hab.	+ 210 € HT	+ 210 € HT	+ 210 € HT
De 150 001 à 200 000 hab.	+ 225 € HT	+ 225 € HT	+ 225 € HT
Supérieur à 200 000 hab.	+250 € HT	+250 € HT	+250 € HT
SYNDICATS			
Syndicat à compétence non départementale et à faible activité	+ 3,75 € HT	+ 15 € HT	+ 15 € HT
Syndicat à compétence non départementale et à forte activité <i>(plus de 3 marchés mis en ligne ou plus de 50 actes télétransmis)</i>	+ 45 € HT	+ 45 € HT	+ 45 € HT
Syndicat à compétence départementale	+ 175 € HT	+ 175 € HT	+ 175 € HT
DÉPARTEMENTS			
	+ 250 € HT	+ 250 € HT	+ 250 € HT

(2) Prestation facturable en plus du pack minimal de base, aux seules collectivités ayant manifesté leur volonté d'en bénéficier

(3) Coût réel des SMS envoyés en cas d'utilisation de cette fonctionnalité en sus de la cotisation annuelle (0,06 € par SMS)

(4) Chaque Go supplémentaire à la capacité de base (consultable sur l'avenant) sera facturée l'année suivante à 1€/Go

Tarifs* des prestations (suite)

*tarifs annuels

COMMUNES	Xhost®	Xwork®
De 0 à 200 hab.	-	-
De 201 à 500 hab.	-	-
De 501 à 1 000 hab.	-	-
De 1 001 à 2 000 hab.	-	-
De 2 001 à 5 000 hab.	-	-
De 5 001 à 10 000 hab.	-	-
De 10 001 à 20 000 hab.	-	-
De 20 001 à 50 000 hab.	-	-
Supérieur à 50 000 hab.	-	-
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES		
Moins de 10 000 hab.	-	-
De 10 001 à 25 000 hab.	-	-
De 25 001 à 50 000 hab.	-	-
De 50 001 à 75 000 hab.	-	-
De 75 001 à 100 000 hab.	-	-
De 100 001 à 150 000 hab.	-	-
De 150 001 à 200 000 hab.	-	-
Supérieur à 200 000 hab.	-	-
SYNDICATS		
Syndicat à compétence non départementale et à faible activité	-	-
Syndicat à compétence non départementale et à forte activité <i>(plus de 3 marchés mis en ligne ou plus de 50 actes télétransmis)</i>	-	-
Syndicat à compétence départementale	-	-
DÉPARTEMENTS	1000€ HT	1000€ HT

(2) Prestation facturable en plus du pack minimal de base, aux seules collectivités ayant manifesté leur volonté d'en bénéficier

(3) Coût réel des SMS envoyés en cas d'utilisation de cette fonctionnalité en sus de la cotisation annuelle (0,06 € par SMS)

(4) Chaque Go supplémentaire à la capacité de base (consultable sur l'avenant) sera facturée l'année suivante à 1€/Go

Tarifs* des prestations (suite)

*tarifs annuels

Certificats Eidas	Tarif
Certificat pour une durée de 3 ans, sur support carte à puce ou token (clé USB)	130 € HT
Certificat pour une durée de 1 an, sur support carte à puce ou token (clé USB)	110 € HT
Lecteur Bluetooth (IOS) garantie 3 ans	80 € HT

Xcertif®	Tarif
Support cryptographique USB (garantie 3 ans)	27 € HT
Lecteur RFID	250 € HT
Coût unitaire d'utilisation du certificat	3 € HT par an par certificat
Mise en route du service	3 000 € HT

Xcesar®	Tarif
Une unité supplémentaire de 50 envois par an en recommandé électronique avec 1 Go max de taille de pièces justificatives	10 € HT

Xparaph®	Tarif
Signature d'une personne externe	0.20 € HT

Xsacha® (pour les Départements et les collectivités ayant un service d'archives)			
Investissements (payables une seule fois)		Fonctionnement (par an)	
Fourniture du logiciel Xsacha®	5 000 € HT	Maintenance, évolution, accompagnement fonctionnel	2 500 € HT
Installation (sftp, paramétrage) sur le matériel de la collectivité	1 000 € HT		
Politique d'archivage, formation	1 000 € HT		

Xsave® (uniquement pour les communes de moins de 1 000 habitants, communautés de communes de moins de 10 000 habitants et les syndicats à faible activité)	
Acquisition du boîtier (garantie 3 ans) et du logiciel	250 € HT
Abonnement annuel pour une capacité de stockage de 50 Go maximum	90 € HT

Tarifs* des prestations (suite)

*tarifs annuels

Xsocio®, superviseur des objets connectés	
Entre 1 et 500 objets	20% de la cotisation annuelle, minimum 30€ HT
Entre 501 et 1000 objets	20% de la cotisation annuelle, minimum 30€ HT + 1 000€ HT en facture complémentaire
Entre 1001 et 50 000 objets	20% de la cotisation annuelle, minimum 30€ HT + 5 000€ HT en facture complémentaire
Au-delà de 50 000 objets	20% de la cotisation annuelle, minimum 30€ HT + 10 000€ HT en facture complémentaire

Xurba®	
Commune instruite par une entité non-adhérente à la SPL-XDEMAT (DDT, ...)	10% de la cotisation annuelle, 15€ minimum
Commune instruite par une entité adhérente à la SPL-XDEMAT (Département, Communautés de communes, ...)	Pas de coût supplémentaire si l'instruction est totalement déléguée et qu'aucune instruction est réalisée par la commune
Commune instruisant elle-même ses demandes d'urbanisme	20% de la cotisation annuelle
EPCI instruisant pour le compte de communes	20% de la cotisation annuelle + 15€ HT par commune instruite

Prestations spécifiques (payables une fois)	Tarif
Mise en place de Xsip®	90 € HT
(5) Interface fichier population et Xrecensement	171 € HT
Fourniture de 2 DVD reprenant l'archivage de tous les flux SPL-Xdemat pour une année	100 € HT
Certificat serveur pour 3 ans	800 € HT
Développement connecteur ou interface spécifique	450 € HT/jour
(6) Xconvoc®	
• Modèle de délibération spécifique	90 € HT
• Modèle de procès verbal spécifique	90 € HT
• Modèle de convocation spécifique	90 € HT
Xurba®	
• Modèle de document spécifique	90€ HT
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Pour quel type de document ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • la notification de délai et/ou pièces manquantes • relance de pièces, courrier de consultation, • l'arrêté de décision, • l'arrêté CU • le courrier de décision </div>	